

Concevoir un système de polyculture en agriculture biologique de conservation des sols (ABC)

L'agriculture de conservation des sols permet de développer l'autonomie et la durabilité des exploitations agricoles en recourant à des techniques agroécologiques : semis-direct, non-labour, couverts végétaux, rotations diversifiées, intégration culture/élevage, etc...

L'intégration de la culture et de l'élevage dans des fermes de polyculture est un grand atout pour développer des systèmes bio sans labour. La présence d'animaux d'élevage permet de cultiver des prairies temporaires à base de légumineuses dans la rotation des cultures.

Cette formation vise à présenter des solutions techniques dans des fermes en grandes cultures et/ou en élevage, pour permettre aux participants d'appréhender plus facilement une transition ou un perfectionnement de leurs systèmes de production conciliant conservation des sols et agriculture biologique.

Contenu de la formation

À distance (14h00)

Objectifs pédagogiques

- Décrire l'importance de la biodiversité du sol et aérienne sur la régulation des adventices, des maladies et des ravageurs des cultures.
- Citer les différentes pratiques et stratégies de fonctionnement pour gérer les adventices, maladies et ravageurs dans un système en ABC
- Concevoir des itinéraires techniques de cultures permettant de concilier l'agriculture biologique et l'agriculture de conservation en intégrant notamment les couverts (biomax) et l'élevage (prairies) dans des rotations plus diversifiées

Classe virtuelle n°1 (3h30)

- Présentation de la formation
- Présentation des stagiaires, de leur situation et identification de leurs besoins et attentes
- Questionnaire de positionnement des acquis

1) Agroécologie : introduction

2) Vie du sol et gestion des maladies (partie 1)

- Présentation des acteurs de la vie du sol
- Mécanisme de contrôle des pathogènes par les micro-organismes du sol et de la phyllosphère

Classe virtuelle n°2 (3h30)

2) Vie du sol et gestion des maladies (partie 2)

- Pratiques destructrices de la biodiversité microbienne
- Techniques de restauration de la biodiversité microbienne

3) Gestion des adventices

- Diversification et rotation des cultures
- Les travaux superficiels du sol entre deux cultures
- Le désherbage des cultures

4) Contrôle des ravageurs (partie 1)

- Ravageurs et alliés des cultures

Classe virtuelle n°3 (3h30)

4) Contrôle des ravageurs (partie 2)

Le réseau écologique

- Bandes herbeuses
- Intérêt de l'agroforesterie et des haies

Aménagement du parcellaire et de l'assolement

5) Couverts en ABC

- Biomax
- Autres couverts

6) Intégration de l'élevage dans les rotations

- Prairies temporaires à base de légumineuses

Classe virtuelle n°4 (3h30)

7) Performance économique en ABC

- Exemples concrets

8) Concevoir ses Itinéraires techniques et pratiques en ABC

- Cette dernière partie permet à chaque stagiaire d'échanger avec le formateur et l'ensemble du groupe dans l'optique d'identifier des itinéraires techniques, des rotations et/ou des pratiques agricoles en ABC qui seraient applicables sur sa ferme.

- Questionnaire d'évaluation des acquis

- Bilan de la formation

Intervenant(s)

Alain PEETERS

Agronome et un agroécologiste. Il a été formé à l'Université de Louvain en Belgique où il a aussi enseigné pendant plus de 20 ans. Il est détenteur d'une large connaissance théorique et de terrain en agronomie générale mais également en écologie des zones tempérées et tropicales. Il a été pendant 20 ans coordinateur du réseau FAO/CIHEAM des Prairies et des Fourrages pour l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient. Il est directeur du Centre de recherche RHEA, Secrétaire général de l'association européenne pour l'Agroécologie, Agroecology Europe (www.agroecology-europe.org). Depuis 10 ans, il développe des systèmes agroécologiques en fermes en Europe du Nord-Ouest.

Publics visés et prérequis

Cette formation s'adresse aux céréaliers et/ou éleveurs, qu'ils soient ou non en AB, souhaitant perfectionner leurs systèmes et faire évoluer leurs pratiques culturales vers plus d'agroécologie. Sont notamment visés :

- Les agriculteurs en agriculture biologique souhaitant développer des techniques de conservation des sols
- Les agriculteurs en agriculture de conservation "conventionnelle" souhaitant se convertir à l'agriculture biologique.

Pour tous les autres publics intéressés, merci de nous contacter pour vérifier avec vous la cohérence et la faisabilité de votre projet avec les objectifs de formation.

Il est très vivement conseillé à toute personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap.

Les pré-requis pour cette formation sont :

Cette formation est réalisée en toute ou partie à distance. Les participants doivent avoir à leur disposition les outils pour se connecter à Internet et réaliser la formation.

Effectif du groupe

12 minimum - 15 maximum

Modalités d'évaluation

Tous nos modules distanciels sont clôturés par des évaluations afin de mesurer les connaissances acquises et méthodologies comprises (Quizz avec des questions ouvertes et / ou sous format QCM).

Les séquences présentielles sont aussi évaluées sous forme de questions / réponses posées individuellement ou en collectif tout au long de la formation ; sous forme de travaux pratiques individuels ou en sous-groupes (construction d'itinéraires techniques, travaux sur des tableaux, des schémas, des photos de parcelles, etc...)

Sanction de la formation

Les acquis des participants à la formation sont évalués tout au long de la formation via diverses modalités d'évaluation : quizz et questionnaires en ligne, exercices pédagogiques en cours de formation, questionnaire d'évaluation en fin de formation, travaux pratiques.

Une attestation de formation validant les acquis des participants est délivrée en fin de formation.

Public éligible et prise en charge

Cette formation peut être prise en charge par **les fonds de formation Vivea** pour les agriculteurs cotisants à la MSA ou par tout autre OPCO (ex. OCAPIAT , AKTO...) pour les salariés d'entreprise. La prise en charge est également possible par Pôle Emploi pour certaines de nos formations. Pour lesquelles cette prise en charge est indiquée sur la page web correspondante de la formation. Pour les stagiaires sans financement particulier, **un devis** est adressé à la suite de leur pré-inscription.

